

Dates à retenir

Samedi 4 septembre de 9h à 13h : Forum des Associations Lundi 6 septembre 2021 à 20h30-conseil municipal Lundi 4 octobre 2021 à 20h30-conseil municipal Lundi 8 novembre 2021 à 20h30-conseil municipal

L'organisation des manifestations étant perturbée par la crise sanitaire, veuillez vous référer au site internet de la mairie ou vous abonner à notre page Facebook

Sommaire

page 3

Horaires de la Mairie

Lundi 8h à 12h page 4 La mairie vous informe

Mardi 8h à 12h page 5 à 8 Comptes rendus

Mercredi 8h à 12h page 9 à 11 Actualités et travaux

Jeudi 8h à 12h page 12 Commission Économie / Tourisme

page 13 La Comédie de Valence/personne handicapés Vendredi 8h à 12h et 13h30 à 18h30

page 14 Le Projet MOUP

Le mot du maire

Coordonnées de la Mairie page 15 et 16 Le coin des enfants.

page 17 à 20 Publicités

1 rue de la Mairie 26120 Upie page 21 à 27 Le coin des Associations

Secrétariat : 04 75 84 45 30 page 28 Sécurité des biens et des personnes.

E-mail : contact@mairie-upie.com page 29 Exercice de gestion de crise

Facebook : https://www.facebook.com/upie2020 page30 Une Puzzlethèque à la médiathèque

Site internet : https://mairie-upie.com page 31 Spectacle de Maya Kamaty

Médiathèque

Tél: 04 75 84 38 64

E-mail: mediatheque-upie@orange.fr

Mardi 16h00-18h30

Mercredi 10h00-12h00 16h00-17h30

Jeudi 16h00-18h30

Vendredi 10h00-12h00 16h00-17h30

Samedi 10h00-12h00

Fermeture annuelle et pour travaux du 21 juillet au 31 aout

Déchets verts Plate forme des Boudras

Mercredi 13h30 à 16h30

Samedi 8h30 à 11h30

Agence postale (levée 11h)

Lundi 8h30 à 12h

Mardi 8h30 à 12h

Mercredi 8h30 à 12h

Jeudi 8h30 à 12h

Vendredi 8h30 à 12h et 13h30 à 18h

Retrouver tous les numéros utiles sur notre site internet www.mairieupie.com

Fermeture annuelle du 3 au 28 août

LE MOT DU MAIRE

La liberté est un état qu'il faut cultiver avec une attention de tous les instants. Même si nous venons de retrouver une partie de celle-ci, suite à l'allègement des mesures sanitaires anticovid, il nous faut, malgré l'arrivée de l'été et les envies grégaires, surveiller nos comportements, nos relations.

Depuis deux mois, les occasions de se retrouver ont été nombreuses. Le besoin de renouer avec des pratiques sociales a rendu possible, pour le plaisir du plus grand nombre, la reprise des activités associatives et la tenue d'AG pour renouveler les instances de la vie collective.

La municipalité a accompagné ce mouvement avec la ferme volonté de permettre à chacun de retrouver ses habitudes, ses pratiques et redonner corps, ainsi, au vivre ensemble.

Les animations : fête de la musique, expositions d'art, goûter de l'association des Parents d'élèves, remise des calculatrices aux élèves de CM2 accompagnée de la fameuse séance du lancer de chapeaux ont permis de terminer une année scolaire en douceur.

En juillet, le vide grenier et la paëlla des Bouviers, l'ouverture du centre de loisirs, le concert avec le Jazz vocal de Crest et le spectacle proposé par le Train Théâtre autour de la chanteuse réunionnaise Maya Kamati ont relancé l'offre culturelle avec l'engagement de bénévoles, d'élu(e)s et au profit d'un plus grand rayonnement de notre petite commune rurale. C'est avec plaisir que toute l'équipe municipale s'est investie dans cette reprise, investissement ayant occasionné nombre de réunions notamment pour préparer les travaux qui auront lieu au cours de l'été, pour finaliser la phase de diagnostic du PLU, pour organiser l'exercice de gestion de crise dans le cadre du plan communal de sauvegarde et pour anticiper les projets des prochaines années.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez en détail les informations concernant tous ces moments de notre vie villageoise. En attendant de nous retrouver à la rentrée avec des souvenirs joyeux plein la tête, tous les élu(e)s et moi-même vous souhaitons de bonnes vacances et, à défaut, de profiter pleinement des longues journées qui s'offrent à nous en cette saison.

Jean-Jacques Bruschini

La mairie vous informe



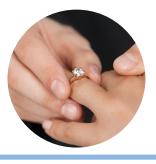
NAISSANCES:

Etat Civil

BROSILLE Lyana, née le 16 avril 2021 à Valence (Drôme) BRUNEL Claire, née le 27 mai 2021 à Valence (Drôme)

MARIAGE:

BAYLE Rémi et MANDIER Manon, mariés à Upie le 03 juillet 2021





DECES:

GRASSOT Robert, décédé le 16 mai 2021 à Valence

Recensement Militaire GARÇONS ET FILLES NE(E)S EN 2005

Vous devez vous faire recenser, si vous êtes:



- né(e) en novembre 2005 à partir de vos 16 ans & jusqu'au 28/02/2022
- né(e) en décembre 2005 à partir de vos 16 ans & jusqu'au 31/03/2022
- né(e) en janvier 2006 à partir de vos 16 ans & jusqu'au 30/04/2022

La mairie vous informe

L'installation de la fibre sur la commune avance. Nous vous invitons à vérifier votre éligibilité auprès de votre fournisseur d'accès



Comptes-rendus des conseils municipaux

Compte-rendu du Conseil Municipal du 22/03/2021

DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CCAS

Le Maire explique que Mme VOSSIER ayant démissionné de ses fonctions de conseillère municipale, cela entraine de droit sa démission au CCAS. Il convient donc d'élire un nouveau membre issu du conseil. Mme ALGOUD Julie s'est portée candidate.

Le Conseil Municipal, décide d'approuver la candidature de Mme ALGOUD Julie en tant que membre du CCAS.

TOITURE DU GROUPE SCOLAIRE

Le Maire rappelle que le Conseil municipal a porté au budget 2021 la réparation de la toiture de l'ensemble : école élémentaire, cantine-garderie et médiathèque pour un montant d'investissement de 181 225,64€ HT. Cette décision faisait suite à treize années de désordre ayant occasionné régulièrement des fuites dans ce bâtiment, désordres pour lesquels les experts mandatés par l'assurance n'ont pas trouvé, à ce jour, de solution satisfaisante.

Pour cette raison, il a été décidé de retravailler avec le charpentier couvreur, la société Royans charpente, ayant proposé lors de la construction, une couverture non retenue par la municipalité de l'époque pour des raisons économiques. Cette couverture en zinc à joints debout, seule solution pouvant assurer une étanchéité complète de ce type bâtiment avec une toiture à faible pente recouvrira l'ensemble des 915m² de la toiture.

Le Maire propose d'attribuer ce chantier à deux entreprises. L'entreprise Royans Charpente pour la pose de la charpente bois et de la laine de roche et l'entreprise Toitures Montiliennes pour la couverture en zinc. Le devis pour la société Royans charpente s'élève à $95205,64 \, \in \, HT$ et celui de la société Toitures Montiliennes à $85020 \, \in \, HT$.

Cette opération sera financée par :

• L'Etat au titre de la Dotation des équipements des territoires ruraux : 47 656.00 € HT • Le Conseil Départemental au titre du Plan de Cohérence Territoriale : 47 656.00 € HT • Le Conseil Régional au titre du Contrat Ambition Région : 30 000.00 € HT • Participation de la commune : 55 913,64 € HT

Le Conseil Municipal, décide d'approuver le projet de financement pour la réfection de la toiture du groupe scolaire et d'autoriser le Maire à engager les travaux.

Compte-rendu du Conseil Municipal Du 12/04/2021

• VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le Maire explique que dans le cadre de la suppression de la taxe d'habitation, la loi prévoit également le transfert de la part départementale de la taxe foncière 2020 sur les propriétés bâties aux communes. Le taux de TFB départemental était en 2020 de 15.51 %. Pour rappel le taux communal 2020 était de 13.50 %

Si la commune ne faisait aucune augmentation le nouveau taux passerait donc de 13.50+15.51 = 29.01 %

Le maire rappelle que ce transfert du département aux communes n'entraine aucune augmentation pour le contribuable qui voit seulement une colonne disparaitre la colonne du département au profit de la commune.

La commission de finances a décidé de proposer une augmentation de la taxe communale d'un point ce qui la porterait à 14.50 % soit au global à 30.01 %.

La commission de finance a également souhaité ne par faire évoluer le taux de taxe sur le foncier non bâti.

Le maire propose d'adopter les taux suivants :

TFB 2021 30.01 % TFNB 2021 33.98 %

Le Conseil Municipal, décide d'approuver le vote des taux d'imposition comme présentés ci-dessus.

• EXONÉRATION DE LA TAXE FONCIÈRE

Le Maire informe que le code des impôts permet au conseil municipal de limiter l'exonération de 2 ans de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstruction, et conservation de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation.

Avant la réforme de la taxe d'habitation, les communes pouvaient supprimer l'exonération de 2 ans de taxe foncière sur les propriétés bâties sur les constructions neuves alors que la part départementale restait exonérée à 100% pendant 2 ans.

Suite à la suppression de la TH et au transfert de la part de TFB du département aux communes, il convenait de prendre en compte l'exonération de la part départementale pour éviter une augmentation de TFB pour les usagers. Pour ne pas pénaliser les communes qui ont supprimé l'exonération de 2 ans, la loi de finances pour 2020 leur permet de limiter l'exonération à 40%, 50%, 60%, 70%, 80% ou 90%. En l'absence de délibération la commune ne percevra aucun produit de fiscalité sur les nouvelles constructions et additions de construction pendant 3 années successives.

Le maire propose donc de limiter l'exonération à 40%

Le Conseil Municipal, décide d'approuver l'exonération partielle de TH selon les modalités présentées ci-dessus.

• DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Le Maire explique que lors du vote du budget, les lignes d'amortissements n'étaient pas à jour et qu'il convient de porter les sommes justes comme présenté ci-dessous.

dépenses

FONCTIONNEMENT dépenses $6811 \quad \text{amortissements} \qquad +1483.00 \, \mathfrak{C}$ $023 \quad \text{virement à l'investissement} \qquad -1483.00 \, \mathfrak{C}$ $0.00 \, \mathfrak{C}$

020 dépenses imprévues +71.00 €

TOTAL 71.00 € 71.00 €

Le Conseil Municipal, décide d'approuver la décision modificative comme présentée ci-dessus.

• TARIFS DE LOCATION DES ESPACES COMMUNAUX

Le Maire explique que la Commission Culture Association et Patrimoine a mené une réflexion sur la location des salles communales afin de répondre à des demandes spécifiques de la population voire à des associations Upiennes ou autres. Cette commission propose une nouvelle grille tarifaire. M. Martinon, adjoint à la vie associative, en présente les objectifs et les modifications qui en résultent.

Après délibération, le Maire demande au Conseil municipal d'approuver cette pouvelle grille tarifaire des salles communales et de

Après délibération, le Maire demande au Conseil municipal d'approuver cette nouvelle grille tarifaire des salles communales et de l'autoriser à l'appliquer dès le 1er mai 2021.

Le tarif de location de salle est un critère de choix important. Celui-ci varie fortement en fonction des spécificités de la salle.

Le conseil municipal souhaite réduire le poids des frais fixes de ses bâtiments. Nous devons être plus attractif pour les habitants d'Upie et aussi pour les « Extérieurs » afin d'augmenter les opportunités de locations de la salle des fêtes.

Pour juillet et août, les locations seront réservées pour les particuliers upiens et les extérieurs afin d'optimiser les rentrées.

Les questionnements étant nombreux, il est décidé d'ajourner cette délibération afin de pouvoir y retravailler.

• EXTENSION DE LA CARRIÈRE CHEVAL

Le Maire rappelle que l'autorisation préfectorale d'exploitation de la carrière située sur la parcelle ZS 99 de la commune arrive à son terme à la fin de l'année 2023.

Un dossier a été déposé à la DREAL Rhône Alpes pour une demande de renouvellement.

L'inspecteur des installations classées souhaiterait que la municipalité se prononce sur ce projet et en approuve le principe. Il est à noter, qu'au terme de l'exploitation, l'ensemble des parcelles sera remblayé afin de recréer un espace dédié à l'agriculture.

Par ailleurs, la société Cheval Granulats s'engage à suivre les directives de la DREAL sur le dossier final à déposer et les études à produire afin d'être en adéquation avec les obligations règlementaires.

Le Maire propose au Conseil municipal de donner l'accord de la municipalité sous réserve de deux obligations liées à la sécurité routière

La première est la remise en état immédiate et en fin d'exploitation de la voie communale rejoignant la RD 538, remise en état comprenant un élargissement de la voie et une reprise de son revêtement en enrobé sur la centaine de mètres concernée.

La deuxième est la mise en place d'une réflexion afin de reconsidérer la sécurité du carrefour avec la RD 538 pour les véhicules venant d'Upie. Le risque potentiel d'accident est rendu plus élevé du fait de l'activité de la carrière. La troisième est que les végétaux plantés sur la carrière devront être nectarifères et ou pollinifères. Les exigences de la commune devront être liées à la carrière et s'imposent donc aux exploitant ultérieurs potentiels. Le renouvellement est prévu pour 10 ans.

Le Conseil Municipal, décide de donner son accord sous réserve du respect des obligations citées ci-dessus.

• CRÉATION DE LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

Le Maire rappelle que le Conseil Municipal a adopté la réalisation d'un Plan communal de sauvegarde (PCS). Xavier Martinon, adjoint à la sécurité, assure le suivi de ce dossier avec la coopération déterminante de Mme Solène Roucours étudiante en master 2 et actuellement en stage au sein de notre mairie. La loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile souligne notamment que la sécurité civile est l'affaire de tous.

Elle rappelle que si l'État est le garant de la sécurité civile au plan national, l'autorité communale joue un rôle essentiel dans l'information et l'alerte de la population, la prévention des risques, l'appui à la gestion de crise, le soutien aux sinistrés et le rétablissement des conditions nécessaires à une vie normale. Pour aider l'autorité municipale à remplir ces missions, la loi offre la possibilité aux communes de créer une « réserve communale de sécurité civile », fondée sur les principes du bénévolat et placée sous l'autorité du maire. Elle ne vise pas à se substituer aux services publics de secours et d'urgence.

Page 6

Le conseil municipal, décide de créer une réserve communale de sécurité civile, chargée d'apporter son concours au maire en matière :

- d'information et de préparation de la population face aux risques encourus par la commune
- de soutien et d'assistance aux populations en cas de sinistres;
- d'appui logistique et de rétablissement des activités.

Il décide également d'approuver le règlement intérieur régissant cette réserve communale.

Un arrêté municipal en précisera les missions et l'organisation de celle-ci.

• CRÉATION DE COMPTES DE DÉPÔT POUR LES RÉGIES DE RECETTES COMMUNALES

Le Maire explique que les régies communales déposaient leurs recettes en liquide directement à la trésorerie de valence. La DGFIP ne souhaitant plus mobiliser du personnel pour ces tâches chronophages, elle a passé un marché dépôt-retrait d'espèces avec la Banque Postale qui se mettra en place à compter de fin avril 2021.

Les dépôts d'espèces devront donc se faire exclusivement auprès des guichets de la Banque Postale et pour cela il est nécessaire pour les collectivités ayant des régies d'ouvrir un compte de dépôt de fonds au trésor.

Pour rappel la commune a 3 régies (recettes location de salles et location de matériel, régie animation, et médiathèque) pour lesquelles un compte de dépôt de fonds sera nécessaire.

Pour cela il convient de modifier les arrêtés de création de ces 3 régies et d'autoriser la création d'un compte de dépôt de fonds par régie. Le Conseil Municipal, décide d'approuver la création de 3 comptes de dépôts de fonds correspondants aux 3 régies de recettes existantes.

• CHARTE DE VÉGÉTALISATION

Le Maire informe le Conseil municipal que la commission Énergie Environnement a mené une réflexion sur les espaces publics sans entretien spécifiques de la part des services techniques.

A l'instar de la ville d'Aouste/Sye, les membres de cette commission ont souhaité mettre en place une démarche participative visant à végétaliser le domaine public.

Pour cela, ils proposent la démarche suivante :

- Une charte de végétalisation autorisant l'occupation temporaire du domaine public par les habitants.
- Une demande de permis de végétaliser un espace particulier après accord de la commune. Cette demande qui fait part du lieu précis d'intervention et du projet est accompagnée d'un plan du village.
- Un permis de végétaliser transmis avec l'accord de la commune pour la réalisation du projet

Le Conseil Municipal, décide d'approuver la mise en place de la charte de végétalisation.

• VŒUX DE RÉOUVERTURE DES ÉTABLISSEMENTS CULTURELS RECEVANT DU PUBLIC

Depuis de longs mois, de nombreuses professions sont plongées dans le désarroi et l'impatience en raison d'une crise sanitaire interminable. Les conséquences sont déjà, à bien des égards, dramatiques et risquent de s'aggraver avec le temps.

Un secteur en particulier est concerné, celui de la culture.

Dans un contexte de fermetures administratives imposées par l'État depuis le début de l'automne sans perspectives datées de reprise d'activité, les élus de Upie souhaitent rappeler leur soutien à l'ensemble des acteurs etdes lieux de la vie artistique et culturelle.

A l'échelle de notre communauté d'agglomération, ce soutien s'est d'ores et déjà exprimé par le maintien des subventions de Valence Romans Agglo à tous les équipements en 2020 et 2021, alors même que cette crise sanitaire continue de peser sur les finances des collectivités.

Julie ALGOUD demande s'il ne serait pas possible d'élargir ce vœux à d'autres établissements recevant du public et pas seulement à ceux dits culturels. Le Conseil Municipal, décide de demander que soit organisée rapidement la concertation au niveau national et local pour une réouverture progressive, maîtrisée et programmée des cinémas, des salles de spectacles, des musées ... et tous autres lieux et établissements culturels recevant du public et de demander le prolongement des droits des intermittents pour toute l'année 2021

Compte-rendu du Conseil Municipal du 10/05/2021

• ACHAT DE PARCELLES POUR TRAITEMENT DES DÉCHETS

Le Maire rappelle qu'en 2019, le CM avait délibéré favorablement pour acheter les parcelles ZK 33 et AC 99 (670m²), parcelles prévues pour recevoir les bacs semi-enterrés (BSE) du service traitement des déchets de l'agglomération Valence Romans. Pour de multiples raisons cette délibération n'avait pas été exécutée. Une renégociation a été possible notamment suite au constat d'une occupation par la municipalité d'une toute petite parcelle (AC 96 de 30m²) appartenant à M. Roux Gilles, à proximité de la parcelle AC 99. Le Maire propose une nouvelle délibération pour prendre en compte cet aspect de la réalité et régulariser la situation.

Aussi, en accord avec le propriétaire, la commune achèterait les deux parcelles AC 96 (30m²) et AC 99 (670m²) pour un montant de 2010 € net vendeur.

Le Conseil Municipal, décide d'approuver l'achat des parcelles AC96 et AC 99 au prix de 2010 € net vendeur.

DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Lors du vote du budget 2021, le nombre exact n'était pas encore connu pour toutes les associations, il convient maintenant que ces chiffres sont connus de mettre à jour cette liste.

ASSOCIATION	MONTANT	
Foyer pour tous	- 700.00 €	
OBU	+ 120.00 €	
Parents élèves	+ 210.00 €	
Tennis de table	+20.00€	
Jardin musical	- 180.00 €	
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		

6574 Subventions associations $\begin{array}{ccc} -570.00 \ \mathfrak{C} \\ \\ 022 \ \text{dépenses imprévues} & +570.00 \ \mathfrak{C} \\ \\ & & & \\ \hline \text{TOTAL} & 0.00 \ \mathfrak{C} \\ \end{array}$

Le Conseil Municipal, décide d'approuver la décision modificative n°2 comme présentée ci-dessus

• DÉFENSE INCENDIE

Le Maire informe le Conseil municipal que Véolia a conduit une étude établissant à la fois le diagnostic du réseau d'eau pour la défense extérieure incendie et une amélioration de ce réseau au regard des nouvelles règlementations. L'étude globale a prévu une amélioration en proposant 6 priorités étalées sur 15 ans.

Etant donné la durée et vraisemblablement l'évolution de la règlementation en la matière, nous avons convenu de réaliser dès cette année les priorités B soit 21 poteaux incendie pour un montant de 94 500 € HT et les priorités C pour l'année 2022.poull est à savoir que les priorités A (Clapets anti-retour, débitmètres et stabilisateurs de pression) pour un montant de 40 000€ HT seraient réalisées par Le syndicat de l'eau en 2022.

Pour information, la commune a consulté deux autres entreprises pour réaliser ces travaux. L'entreprise Echevin et l'entreprise Chapon. Il s'est avéré que Véolia était le moins disant et offrait en plus une coordination des travaux (pose des poteaux et raccordement au réseau) plus efficace.

Le Conseil Municipal, d'approuver le devis de 94500 € HT pour des travaux de défense incendie et d'autoriser le maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 07/06/2021

• VENTE DE L'ANCIENNE TABLE DU CONSEIL

Le Maire rappelle que le Conseil municipal avait donné son accord pour renouveler le mobilier de la salle du Conseil municipal. Ce mobilier a effectivement été renouvelé à l'automne 2020 et l'ancienne table du conseil a été entreposée dans le garage. N'ayant plus d'utilité, le Maire propose qu'elle soit retirée de l'inventaire et mise en vente.

Au vu des prix pratiqués sur un site internet de vente de biens, le Maire propose un prix de vente de 150 €.

Les membres du Conseil sont appelés à approuver cette vente après que le bien en question soit retiré de l'inventaire.

Le Conseil Municipal, décide d'approuver le retrait de l'inventaire et la mise en vente de ce bien à 150€.

• PROJET ASSOCIATION OBU

Le Conseil municipal a été sollicité par la toute nouvelle association OBU pour des aménagements nécessaires à sa pratique sportive sur la zone Ns (Naturelle à dominante Sport). Ce projet consiste à créer 12 terrains de boules à la périphérie du stade et à installer deux mâts avec chacun 2 projecteurs et un point d'eau.

L'association prendrait en charge l'ensemble des travaux d'aménagement grâce à des sponsors locaux.

L'estimation des aménagements proposés s'élève à environ 25 000 \pounds . Néanmoins, l'association demande à ce que la commune, en cas de sponsor défaillant, puisse garantir un montant maximum de travaux. L'adjoint aux finances a étudié cette demande et propose un montant de $4000\pounds$ sous condition de facturation directe à la municipalité et d'accord préalable.

L'adjoint aux associations, propose également de verser à cette association les 1000€ de subvention réservés chaque année à un projet associatif exceptionnel.

Le Conseil municipal est appelé à approuver les aménagements proposés. Il lui est demandé de garantir un maximum de prise en charge de travaux de 4000€ si nécessaire et à verser une subvention exceptionnelle de 1000€ pour l'année 2021.

Une convention avec l'association définira les créneaux qui leur sont réservés. Un règlement définira l'utilisation des terrains en dehors de ces plages horaires.

Le Conseil Municipal, décide d'approuver les aménagements proposés, de garantir un maximum de prise en charge de travaux de 4000€ si nécessaire et de verser une subvention exceptionnelle à l'association OBU de 1000€ pour l'année 2021.

ACTUALITÉS ET TRAVAUX

BÂTIMENT DE L'ÉCOLE

La réfection totale du toit de l'école (sauf maternelle) commencera à partir de mi-juillet et durera pendant toutes les vacances scolaires. Les tuyaux de raccordement au réseau d'eau pluviale seront implantés sur la façade nord (suppression de la noue centrale source de nombreuses fuites). Les panneaux ondulés de la toiture seront remplacés par des plaques acier. L'isolation sous toiture sera entièrement refaite. Les travaux seront réalisés par deux entreprises (Royans Charpente et Toitures Montilienne pour un coût d'environ 200 000€ HT.

Préalablement, des mesures d'étanchéité du bâtiment ont été réalisées courant juin par l'entreprise Socotec. Elles ont permis d'identifier tous les flux d'air. La majeure partie des fuites proviennent :

- des liaisons Maçonnerie/ Ondes des panneaux de toitures ondulées
- des liaisons Ouvrant/Dormant et Ouvrant/Ouvrant des fenêtres et portes fenêtres de toutes les menuiseries.

Ces mesures diagnostiquent que ce bâtiment est une passoire thermique. Il sera difficile dans ce contexte d'améliorer notablement les performances thermiques pour atteindre les objectifs fixés la loi :

réduire de 30 % la consommation énergétique des bâtiments publics à l'horizon 2030.

Une fois la toiture rénovée, une étude sera conduite pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque avec revente de la production à EDF.





CUISINE:

L'adoucisseur d'eau a été changé.

Bernard Porcher Premier Adjoint

Exemple de fuite aux huisseries



RÉVISION PLU

Le bureau d'études 2BR a consacré le premier semestre 2021 a établir une méthode de travail fondée sur la concertation, une analyse des paysages de la commune, un atelier avec le monde agricole, un état initial de l'environnement et deux diagnostics : sociodémographique, foncier-économique.

Ce travail a été ponctué de nombreuses réunions avec les élus et le comité consultatif d'Upiens. Deux autres réunions importantes ont eu lieu en mai et juin. La première avec les Personnes Publiques Associées (PPA) au cours de laquelle les représentants des services de l'Etat et du Département ainsi que la Chambre d'agriculture et le Syndicat Mixte de Rovaltain (Scot) ont pu rappeler, pour chacun d'eux, les attendus règlementaires encadrant une révision du PLU.

La deuxième était la réunion publique réservée aux Upiens ou propriétaires sur la commune. Comme la précédente, cette réunion a permis la présentation au public des diagnostics réalisés. Beaucoup ont apprécié la présentation de notre commune ainsi faite, présentation recouvrant tous les aspects du territoire communal ainsi que les contraintes très fortes qui vont s'imposer désormais en matière d'évolution urbaine.

Je vous invite à vous rendre sur le site de la commune pour prendre connaissance dans le détail des comptes-rendus de ces réunions ainsi que des documents mis à la disposition pour une information large de la problématique posée par la révision du PLU.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Pour les mêmes raisons qu'en 2020, la cérémonie pour célébrer la fête de la Victoire de 1945 s'est déroulée avec un effectif très réduit de 5 personnes : 3 membres de la FNACA et 2 membres du Conseil municipal. Après le dépôt de gerbe et la lecture du message de la secrétaire d'Etat aux Anciens combattants, le chant de la Marseillaise a été entonné. Espérons que nous puissions reprendre normalement ce type de cérémonie notamment pour le 11 novembre prochain.

DEPART A LA RETRAITE

Mme Catherine LESPETS, infirmière libérale sur le secteur Upie Montoison a décidé de prendre sa retraite après 35 ans au service des Upiens. Nous lui souhaitons une belle retraite. Nous accueillons avec beaucoup de plaisir sa jeune remplaçante Mme Marie-Laure NEANT qui arrive de Montélimar. Bienvenue!

L 'UPIANI

Un nouveau quartier est né.

Composé de 12 logements essentiellement habités par des personnes seules où des familles monoparentales.

Beaucoup de vie dans les 8 villas où vivent majoritairement des familles avec enfants.

Bonne installation à tous

bienvenue à Upie.

Murielle Vallon

VOIRIE

Un géomètre expert a été consulté pour borner ou piquer plusieurs parcelles. Ces travaux préalables concernent :

- l'amélioration du chemin des vieilles notamment pour faciliter l'accès des piétons à l'école,
- l'amélioration de la circulation à proximité du nouveau quartier des Boudras,
- les projets d'installation des containers semi-enterrés pour la collecte des déchets.

La voirie du chemin du Tacot sera également refaite après intervention du syndicat des eaux qui remplacera les canalisations d'alimentation en PVC, par des tuyaux en fonte.

BORNES À INCENDIE

Pour faire suite à une évolution législative, des règles de défense incendie, une étude a été conduite pour la commune. Une multiplication des points de ressources en eau est nécessaire. La première étape consiste en l'installation de 21 bornes à incendie au cours des prochains mois (pour un coût d'environ 95 000 euros). Les travaux ont été confiés à Véolia qui sous-traitera avec des entreprises locales habilitées.

ALGECO DU STADE

Ce local est dorénavant utilisé par trois associations (rugby, foot et pétanque). Les trois associations se sont concertées pour faire un grand nettoyage. La commune a fait l'achat de plaques OSB pour la réfection du plancher, voire quelques étagères.

Des petits containers, pour la collecte des déchets lors des activités ou des évènements, seront mis en place.

Il est à noter que de nombreuses dégradations ont été observées à proximité de l'algéco :

- poubelles écrasées,
- feu sous le comptoir,
- tentative d'effraction du local technique.

Ces dégradations, qui ont un coût pour la commune, font dorénavant l'objet d'un signalement en gendarmerie. Il est demandé aux parents de veiller à ce que leurs enfants ne soient pas impliqués où complices de ces dégradations. Des mesures d'observation renforcées ou d'actions à l'encontre des contrevenants pourront être envisagées si les dégradations se poursuivent.

AIRE DE PÉTANQUE AU STADE

La municipalité a donné à l'association OBU son accord pour la réalisation de 12 terrains de pétanque au stade (partie située près du parking). Les travaux devraient commencer prochainement avec les sponsors de ce projet.

Futur espace pour les terrains de jeu



APPUIS VÉLO

Une vingtaine d'appuis vélo ont été installés dans le village. Ils ont été assez malmenés au début et les services techniques ont dû à plusieurs reprises refaire les fixations. Nous espérons que ces désagréments disparaîtront avec le temps.

LOCAL DES SERVICES TECHNIQUES :

Les portes sectionnelles ont été remplacées en avril par l'entreprise RSA de Montmeyran pour un montant de 7000€.

> Bernard Porcher Premier Adjoint

Commission Economie locale / Tourisme

Avec l'amélioration de la situation sanitaire, toutes nos entreprises ont pu reprendre le cours normal de leurs activités qu'elles soient artisanales, touristiques ou commerciales et retrouver avec grand plaisir leurs fidèles clients.

Construisez votre projet professionnel avec LIVE!

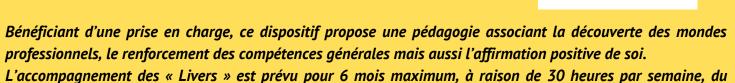
Dédié aux personnes de plus de 25 ans sans emploi ni formation depuis au moins un an, LIVE (L'Institut des Vocations pour l'Emploi) est une association, visant l'accompagnement dans la construction d'un projet professionnel pour :

Intégrer un emploi,

lundi au vendredi de 9H00 à 16H30

- Rejoindre une formation professionnalisante,
- Concrétiser un projet de création d'entreprise.

Trois Campus sont déployés en France : Clichy-sous-Bois, Roubaix et Valence.



Si vous souhaitez intégrer la prochaine promotion dont la rentrée est prévue le 20 septembre 2021, vous pouvez contacter un conseiller emploi ou contacter votre Mairie.

Catherine Noin - Adjoint Economie, Tourisme et Production locale

Favoriser l'économie locale et circulaire

Nous vous encourageons à favoriser votre consommation auprès de l'ensemble des services proposés dans notre commune afin de soutenir la reprise économique et contribuer au maintien de l'emploi dans notre commune. Favoriser l'économie locale et circulaire, c'est également diminuer fortement l'empreinte carbone que représente le e-commerce très plébiscité lors des confinements ou les déplacements vers des pôles d'attractivités commerciales plus éloignés. La gestion des déchets fait aussi partie de cette démarche



Enfin, toutes les entreprises upiennes offrent un réel savoir-faire, travaillent avec des fournisseurs locaux et s'inscrivent ainsi dans cette démarche globale de développement durable mais également sociétale

Pour conclure, nous offrons la possibilité aux entreprises qui auraient besoin d'un conseil en particulier ou d'un relais pour une démarche auprès d'organisme de les rencontrer en toute discrétion pour répondre à leur question.

Catherine Noin- Adjointe Mairie d'Upie - Affaires Sociales- Economie, Tourisme et Production Locale

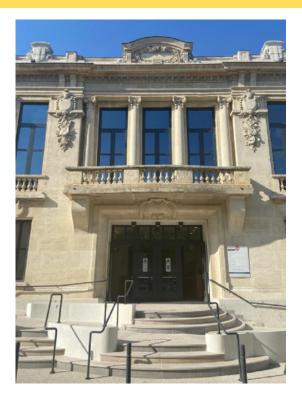
La Comédie de Valence adapte son accueil pour les personnes en situation de handicap

Soucieuse d'inclure tous les publics parmi leurs spectateurs, la Comédie de Valence a mené une réflexion (avec notamment le Département de la Drôme), sur l'accessibilité de son lieu et de ses spectacles en proposant une compensation du handicap à l'aide de différents outils.

Ainsi propose-t-elle aux spectatrices et spectateurs qui le souhaitent de disposer :

- De collier magnétique pour amplifier le son
- De gilet vibrant SubPac pour ressentir les vibrations de la musique.
- D'un souffleur de scène ou de l'audio description de spectacles
- De spectacles adaptés en Langue des Signes Française

Les rendez-vous de la saison 2021/22 permettant ces adaptations sont d'ores et déjà fixées :



- Gulliver, le dernier voyage, vendredi 15 octobre 2021, préambule à 18h30 à La Comédie, spectacle à 20h
- Ma couleur préférée, jeudi 25 novembre 2021, préambule à 17h au Théâtre de la Ville, spectacle à 18h
- Aucune idée, jeudi 2 décembre
- Möbius, mercredi 19 janvier 2022, La Comédie
- LittleNemo, vendredi 04 février 2022, préambule à 17h au Théâtre de la Ville, spectacle à 18h
- Omma, mercredi 23 mars à 20h à La Comédie
- Les petits pouvoirs, mercredi 11 mai 2022, préambule à 18h30 à La Comédie,

Chaque séance permettra au spectateur de rencontrer l'équipe artistique ainsi qu'une visite tactile des décors ; possibilité de restauration au théâtre également.

Pour tous renseignements complémentaires et réservations Philippe Rachet : philipperachet@comediedevalence.com ou 06.14.02.30.61



Catherine Noin

Adjointe Affaires Sociales

Economie, Tourisme et Production Locale

AU DÉTOUR DES SENTIERS...

LE PROJET MOUP

La commission Environnement travaille, en collaboration avec la Commune de Montmeyran et l'Agglo, sur un projet de sentier reliant Upie à Montmeyran.

Cette liaison fait partie d'un projet plus vaste, le projet MOUP pour Montmeyran, Ourches, Upie, projet reliant nos 3 communes.



Les sentiers répondent à nos aspirations actuelles, se déplacer en toute sécurité, se ressourcer en se baladant seul, en famille, entre amis, pour une promenade dominicale, digestive, ou sportive. Ces sentiers sont aussi l'occasion de préserver, entretenir et valoriser un patrimoine de chemins ruraux.

Aujourd'hui, ce sont 500 km de sentiers pédestres et 81,5 km en VTT accessibles à tous, sportifs, contemplateurs et familles qu'offre le territoire de l'Agglo.

Á Upie nous avons la chance de pouvoir parcourir les Bois de Miery.

Le sentier reliant Upie Montmeyran partirait de la place Charlemagne pour arriver aux tennis de Montmeyran; l'objectif étant de parcourir le moins possible de route bitumée.

Ainsi, du côté d'Upie, le sentier longerait l'Oye. L'ensemble des propriétaires ont donné leur accord. Nous les en remercions chaleureusement.

L'Agglo est chargée de l'amélioration du passage grâce au débroussaillage, de la pose de passerelle pour enjamber les fossés...

Le sentier Upie Montmeyran devrait voir le jour d'ici la fin de l'été.

La commission souhaite développer ce type de projet, c'est pourquoi nous inviterons prochainement, toute personne intéressée à participer à un groupe de travail sur les mobilités. Les habitant es connaissent leur territoire, les contraintes, mais aussi le patrimoine naturel et culturel local à valoriser.

Au plaisir de vous rencontrer au détour d'un sentier.

Valeria Crouzet Commission Transition Ecologique





Le coin des enfants

DÉPARTS EN RETRAITE

Le 6 juillet, les enfants ont pu dire au revoir à Isabelle PEYRIN, directrice de l'école maternelle et à Corinne GIRAULT maitresse des CE2/CM1 car celles-ci après de nombreuses années dans nos écoles s'en vont pour des vacances illimitées. Bonne retraite!!!



PETIT GOÛTER AVANT LES

VACANCES

Au nom de la commune, le Maire a remis une composition florale à chacune d'elles.



Les sorties se déroulent dorénavant le mercredi pour accroître la fréquentation sur cette journée et améliorer la gestion du personnel CENTRE DE LOISIRS

Cet été, en juillet, le centre aéré d'Upie ouvre ses portes!

Ouf! Après l'annulation de celui d'avril dû au covid, toute l'équipe d'animation est ravie de retrouver nos petits upiens!

Laurent, le directeur, a concocté des programmes qui devraient ravir petits et grands!!

Les effectifs journaliers varient entre 16 et 36 enfants par jour.

Jill Martin



ECOLE MATERNELLE

Deux nouveaux jeux ont été installés dans la cour de l'école maternelle : l'un a été financé par la mairie (celui avec toboggan) et l'autre (petite maison) par l'association des parents d'élèves. Le montage a été réalisé par l'entreprise Urban HD de Vaunaveys. Le sol a été mis aux normes pour le confort des enfants. L'entourage d'un arbre est également en cours de réfection par le service technique.

ECOLE PRIMAIRE

Equipement de l'école élémentaire

Dans le cadre du plan de relance numérique lancé par l'Etat au printemps, la commune a déposé un dossier pour l'installation de nouveaux équipements, notamment l'achat d'un vidéoprojecteur interactif. Nos demandes n'ont pu être prises en compte par les services de l'Agglo.

Des bornes WIFI seront néanmoins installées au cours du 1er trimestre de la prochaine année scolaire.



Ecoles Publiques Élémentaire 04 75 84 36 22 Maternelle 04 75 84 42 93 Cantine/garderie 04 75 84 47 50

le 1er juillet, la municipalité a remis au CM2 leurs calculatrices. Nous leur souhaitons une belle rentrée en 6ème.



Page 16

MANDIER LEPOUTRE

MACONNERIE

CHARPENTE - COUVERTURE

06 62 80 97 68

06 77 56 25 11

www.mandier-lepoutre.fr

contact@mandier-lepoutre.fr

10 rue des artisans - 26120 UPIE - 04 75 57 08 03

Électricité Bâtiment Antennes TV - Paraboles - Enseignes Installation - Dépannage

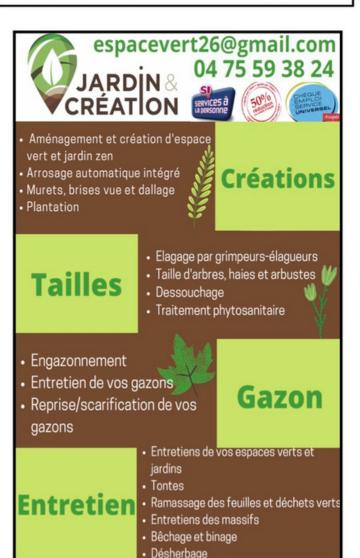


Ent. Thierry HENARD

Quartier Les Plots - 26120 UPIE TEL.: 04.75.59.30.30









GARAGE – PELOUX UPIE 26120 9 PLACE PAUL MIALLY

Réparation et entretien de votre véhicule récent ou ancien passage à la valise – géométrie (Parallélisme) 3D vente montage pneumatique et toutes pieces

VENTE VEHICULE NEUF ET OCCASION

ouverture du lundi au vendredi :8h-12h 14h-18h

tel: 04-75-25-89-62 06-21-79-29-52

mail: pelouxolivier@hotmail.fr



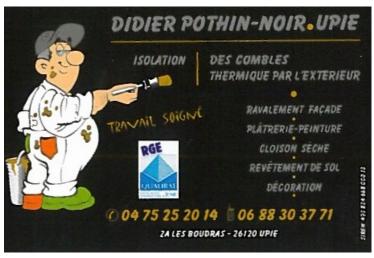


























Un projet de **VENTE** ou d'**ACHAT**? Je suis à votre disposition, contactez-moi! Christelle ECHEVIN-FERRON 07 69 62 72 42

> c.ferron@demaisonpierre.fr Agent Commercial RSAC 887554566

DE MAISON PIERRE TOURNIOL 8 rue des Alpes 26000 VALENCE Tél. 04 75 55 63 50
SARL au capital de 50 000€ - N° BREN 950 409 029 R.C.S Romans
N° TVA intracommunautaire FR 78950409029 — CODE NAF 6831 Z
Carte prof. n° CPI 2601 2018 000 029 223 délivére par la CCI de la Drôme - Caisse de Garantie: GALIAN — 89 rue
La Boétie 75008 PARIS — N° Sociétaire 111202 - MIA immatriculé au registre de l'ORIAS sous le n°18006179



Entretien parcs et jardins Taille de haies Greffage

Paul ESCACH - 26120 UPIE 06 34 40 13 28 paul.escach@yahoo.fr

> Agrément service à la personne





Soins esthétiques à domicile sur rendez-vous

160 rue Bartalène - 26120 Upie Tél.: 06 31 71 07 34

www.joliedromoise.fr

Soins visage et corps sur-mesure

- Épilations visage et corps
- Massages bien-être
- **Beauté** mains et pieds
- Forfait beauté pour mariage

Intervention en milieu médicalisé

Conseil en valorisation d'image personnelle et professionnelle





Catherine Noin Chauvel, esthéticienne D.E. et socio-esthéticienne certifiée

Bons cadeaux et carte de fidélité



SECURITES

CONTROLE TECHNIQUE

UTILITAIRES • 4X4 • CAMPING-CAR ELECTRIQUE • HYBRIDE



RENDEZ-VOUS EN LIGNE

Ouvert le samedi matin et fermé le lundi (sur rendez-vous) 125 chemin de l'Oye

Contrôle Technique Montmeyran Page 20

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Chères Présidentes, chers Présidents,

L'année 2020/2021 se termine et les équipes ont été mises à rude épreuve. Nous voulions vous féliciter d'avoir tenu ce qui pouvait l'être. Vous êtes formidable d'être présent malgré l'adversité des contraintes sanitaires.

Le moment des AG et des bilans vous permet de vous projeter sur la saison prochaine.

• Nous vous invitons pour le Forum des Associations à la salle des fêtes :

Le samedi 04 septembre 2021 de 9h à 13h00.

La réunion de planification des événements 2022 se tiendra le mardi 21 septembre 2021 de 20h à 22h à la salle des fêtes.

Concernant la grande consultation sur les bâtiments, locaux de la commune initialement prévue le 17 avril 2021 le rendez-vous sera le samedi 09 octobre 2021 de 10h à 13h.

Nous vous informons de bien vérifier auprès de l'accueil de la Mairie que le matériel communal pour vos événements a bien été pris en compte.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances, avec du repos et plein de joie dans vos familles.

Xavier Martinon

Adjoint aux Associations

AZU NATURE & CONSERVATION

Toujours dans un but de conservation des espèces nous avons construit cette année un espace dédié aux animaux américains et plusieurs nouvelles espèces y ont pris leurs quartiers au printemps : Tamarin labié, tortue charbonnière, Ortalide, Grue du Canada et Oie d'Orénoque. Nous avons également terminé la reconstruction de la volière des limicoles. Ces derniers cohabiteront dorénavant avec des Tortues Cistudes et des Faucons crécerellettes.





LA P'TITE CANTINE

Enfin, Notre café associatif, La P'tite Cantine a ré ouvert ses portes, samedi 12 Juin 2021, pour la Fête des retrouvailles, Youpi!

Une cinquantaine de personnes ont eu le plaisir de se retrouver autour de bières pression locales, et de Wrapps confectionnés par Nadine de L'Auberge de Montalivet à Montmeyran. Une soirée réussie, conviviale comme nous les aimons!

Depuis, tous les vendredis, dès 19H, La P'tite Cantine vous accueille pour passer un moment tranquille, de convivialité et de rencontres autour d'un verre, vins, bières, sirops, limonades issus de producteurs locaux.

La P'tite Cantine est un café associatif, une adhésion de 1€ est demandée pour pouvoir consommer et pour nous soutenir, 5€ pour un engagement plus important vous permettant de prendre part aux décisions.

Le confinement nous a permis de commencer un relooking des locaux : réaménagement des placards avec l'association des 4 Saisons, rafraichissement des peintures avec nos bénévoles. En collaboration avec Les Bouviers et les 4 Saisons, un réaménagement extérieur du préau est prévu.

A vos agendas, pour les prochains événements, dates à retenir jusqu'à fin 2021 :

- Samedi 4 septembre Forum des Associations à la salle des Fêtes d'Upie
- Samedi 25 septembre : Fête annuelle de La P'tite Cantine 18H Jeux pour toute la famille, repas, Concert en soirée « Cake Aux Phones and Fake Bacon » groupe local de Montoison
- Vendredi 15 octobre : Assemblée Générale 19H au café La P'tite Cantine
- Samedi 6 novembre : Soirée Culture 19H selon nos coups de cœur du moment à La P'tite Cantine
- Samedi 4 décembre : Fête de Noël 16H Animations pour jeune public & goûter à La P'tite Cantine

Au plaisir de se revoir à La P'tite Cantine, et si vous ne nous connaissez pas encore, venez nous rencontrer, vous êtes les bienvenus !

A très bientôt! La rentrée est prévue pour vendredi 3 septembre 19H

Toute l'équipe de La P'tite Cantine

Retrouvez-nous là : Place Charlemagne, dans l'ancienne cour de l'école primaire à Upie.

Et là pour suivre nos événements : La P'tite Cantine - Upie | Facebook

UPIDUM



Le conseil d'administration s'est réuni fin avril pour décider du maintien du spectacle 2021, compte tenu des délais de préparation, nous devions prendre une décision au plus tard à cette date.

L'incertitude du moment sur la distanciation dans les gradins nous faisait prendre un risque économique trop important, pas de recette possible non plus avec le bar et la restauration qui ne sont pas autorisés par la préfecture.

La décision a été prise de ne pas jouer cette année, une prochaine réunion et prévue en septembre pour relancer l'aventure.

Bel été à tous les gauloises et gaulois du village.

L'équipe du spectacle info@lalegendedandarta.com 06 86 21 05 09



LES FOULÉES UPIENNES

Les Foulées Upiennes & Mont Mièry Race VTT

Ils étaient presque 300 « jauge covid » à rouler et fouler les sentiers drômois ce week-end à l'occasion de l'Estivale qui proposait 4 épreuves et un challenge sur 2 jours : une course VTT, une course découverte de 7km, puis deux trails sur 12km et 22km.

Samedi, sous une belle météo, les concurrents ont profité des itinéraires soigneusement tracés par l'organisation. Dimanche, les coureurs étaient heureux de s'élancer sur les trois parcours du jour. En respectant le protocole sanitaire..

Sans surprise, sur le 19km, nouvelle victoire de Jean Vianney Daubelcour du Team Dynafit devant Bourgoin Damien et Michel Berger Simon de Clermont. Ferrand. Chez les filles, Emilie Rochedy devant Emmanuelle Buchard et Stéphanie Pacaud Sur l'épreuve de 12km c'est l'Isérois Jonathan Gailhot qui s'impose devant Antoine Billau et Thomas Hustache. Chez les femmes : Loriane Fel inscrit son nom au palmarès devant Emïlie Bonnier et la locale Jennifer Bazard. Sur le 7 km Bastien Coste remporte l'édition devant Gaël Romanet et Samuel Graux et très belle victoire de Mélanie Deillon devant Stéphanie lot et les deux jumelles Delphine et Aurélie Greve.

Une édition parfaitement réussi, grâce à une poignée de bénévoles motivés, le soutien de la commune et enfin comment ne pas remercier, l'arrivée dans nos partenaire officiel du magasin U-tile de Upie avec à la tête d'une équipe efficace et disponible Luc Suillerot.



Un challenge récompensait les coureurs qui cumulaient le VTT du samedi et le trail de 22 km du dimanche. A ce jeu, la locale Sabine Pages s'impose chez les femmes, alors que Julien Giffon fait de même chez les Hommes.

Prochain
Rendez-vous
pour
l'Hivernale
début janvier.
Si vous
souhaitez
apporter votre
aide:
promo.sports26
@yahoo.fr ou
06 66 88 02 82

YUPIE



Epicerie - Pains – Fruits et Légumes – Produits frais Vins et spiritueux – Produits régionaux

LUNDI au VENDREDI: 8h15-12h15 / 15h-19h15

DIMANCHE: 8h30-12h30

ASSOCIATION DES ANCIENS POMPIERS DE LA RAYE

Quel plaisir de se retrouver après plus d'un an sans activités

Pendant cette pandémie l'association déplore la perte de plusieurs membres Monmon Viollet – Robert Terras-Pierre Permingeat- Robert Grassot et Paule Raillon .

Pour cette première réunion du bureau après la crise sanitaire nous avons eu le plaisir d'accueillir quatre nouveaux pompiers à la retraite Christian Tallon, Gilles Dorier, Jean Yves Dumas, Jean Luc Fessier bienvenue à eux et leurs conjointes dans notre association.

En espérant que tout reparte normalement notre assemblée générale se tiendra au mois de février 2022 et une soirée théâtre est prévu pour mars 2022.

Notre trésorier Robert Chopard ayant des ennuis de santé mais qui conserve sa place, Gilles Dorier s'étant porté volontaire pour lui venir en aide occupera la place de trésorier adjoint.



En espérant se retrouver très vite dans de meilleures conditions une prochaine réunion est prévue en septembre. Bonnes vacances tous.

*Pelurson Gérard**

AMICALE DES POMPIERS DE LA RAYE

Notre assemblée générale s'est tenue à la caserne le 2 avril. Lors de cette AG, nous avons partiellement renouvelé les membres du bureau qui se compose désormais ainsi :

Damien BROSILLE – Président Ludovic VIOLLET – Vice-président Stéphanie CLEMENT Trésorière Aurélien MAILLARD - Trésorier adjoint - Fabrice EYRAUD Secrétaire

Emmanuelle DELAGE - Secrétaire adjointe

Assesseurs: Vallène DURAND - Jean-Marc ROUVEYRE - Kévin BROSILLE - Sébastien GUARDIOLA

Ce fut notamment l'occasion de nous recueillir un instant avec une pensée pour les anciens pompiers décédés en 2020/2021 : René CHASTAING, Edmond VIOLLET, Robert TERRAS, Pierre PERMINGEAT et Robert GRASSOT.

L'année 2020 fût particulièrement singulière pour tout le monde due à la crise sanitaire. Notre amicale n'y a pas échappé et c'est particulièrement regrettable, car cette année nous aurions dû célébrer 4 départs en retraite : le premier Christian TALON à l'âge de 60 ans, ensuite Gilles DORIER et Jean-Yves DUMAS à 65 ans et le dernier en date Jean-Luc Fessier à 65 ans également. C'est la mort dans l'âme que nous avons dû nous résoudre à annuler la cérémonie qui devait les mettre à l'honneur. Nous ne pouvons que les féliciter et les remercier pour leurs très nombreuses années de service.

D'autres mouvements de personnels sont à noter : arrivée de Serge TARASSENKO (nouvelle recrue), arrivée d'Elisa SAYN (en mutation de Beaufort sur Gervanne) et le départ de Matthias SOULAT (déménagement hors du département).

Nous vous annonçons notre REPAS DANSANT le SAMEDI 23 Octobre à la salle des fêtes d'UPIE Réservation à partir de début septembre.

Page 24

CLUB DES 4 SAISONS

Depuis que le club existe, les adhérents n'ont jamais connu une telle situation, c'est-à-dire 15 mois de fermeture qui ont été nécessaires et même obligatoires.

Bientôt un mois que nous sommes en déconfinement et nous ouvre un été estival, celui-ci nous donne de l'espoir pour les vacances tant souhaitées.

Nous aurions tant aimé rouvrir le club courant juin, mais il a fallu jouer avec prudence.

Espérons que la rentrée du 3 septembre pourra se dérouler normalement et dans l'intérêt de tous d'être vaccinés.

Je pense que notre première activité de l'année sera le concours habituel, où les convives s'échangent de bons moments vécus.

Cette année notre effectif a diminué par la perte de trois adhérents qui participaient à la bonne marche du club et égayaient nos rencontres.

Ainsi j'espère recevoir de nouvelles inscriptions lors du forum des associations de septembre afin de maintenir les effectifs.

Même si le club est resté fermé cet été, les habitués des boules se retrouvent tous les vendredis pour ceux qui le désirent.

Pour en terminer, je vous souhaite une bonne santé, de bonnes vacances qui se passeront sans doute sous un soleil ardent.

Le secrétaire

ADMR

ENFIN UNE REUNION!"

"Le personnel de l'Association ADMR d'Upie a apprécié de se retrouver pour une première réunion de service le 10 Juin après ces mois difficiles dans le respect des mesures sanitaires.

ADMR recrute





LA FÊTE DE LA MUSIQUE A EU LIEU À UPIE!

La reprise des festivités a été autorisée par le gouvernement, et nous avons pu participer à l'organisation de la fête de la musique qui s'est tenue le samedi 19 juin, en partenariat entre l'association du Jardin Musical et l'association de la Cantine Garderie des écoles d'Upie et le soutien de la mairie. La manifestation a débuté dès l'après midi avec un tournoi de pétanque, organisé par l'OBU. Les élèves du jardin musical ont été invités, accompagnés par les professeurs de l'association, à se produire et un spectacle de danse organisé par le foyer pour tous a été présenté pour le plus grand bonheur des visiteurs.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir en concert Théo Didier et sa bande de musiciens, qui ont animé la soirée avec brio. Énergie, bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous : vous avez été nombreux à danser aux rythmes de compositions du groupe!!

En bref, cet événement a été un réel succès! Vous avez été très nombreux à y participer et à l'apprécier. Tout s'est passé dans la bonne humeur et la convivialité, du début d'après-midi jusqu'aux limites de ce que le protocole sanitaire nous permettait de faire.

Cela a témoigné d'un réel désir de chacun de faire repartir la vie de village, si durement mise à mal par les différents confinements que nous avons traversés.

Le Jardin Musical et la cantine-Garderie vous remercient donc vivement pour votre participation et espèrent vous retrouver nombreux l'année prochaine à l'occasion des nombreuses manifestations prévues. Croisons les doigts pour que l'organisation de ces manifestations ne soit pas mise à mal comme ce fut le cas cette année par la crise sanitaire.

La saison s'achève sur cette note très positive, place désormais aux vacances d'été.

Nous vous attendons le samedi 4 septembre de 9h à 13h au forum des associations.

Nous comptons sur vous pour les Assemblées Générales. Pour le Jardin musical, la date est fixée au 9 septembre à 19h ; les inscriptions auront lieu à la suite de la réunion

(pour plus d'informations nous vous invitons à contacter le bureau sur ce mail lejardinmusical.upie@gmail.com).

Quant à la Cantine-Garderie, la réunion se tiendra le 14 septembre à 20h30

(pour les inscriptions et les renseignements, le bureau reste à votre disposition au mail suivant : cantineupie@live.fr).

Bel été à toutes et à tous et bonnes vacances!!



NOUVEAU DÉFI UPIE TENNIS DE TABLE!

Malgré l'absence d'entraînement lié et à la situation sanitaire actuelle, l'équipe d'Upie T.T. n'a pas ménagé ses efforts pour proposer à ses adhérents deux séances de reprise fin juin.

Notre saison sportive s'est conclue par notre Assemblée Générale, le 6 juillet dernier à la Salle des Fêtes d'Upie en présence de Xavier Martinon, adjoint en charge des associations.

Les projets du Club pour la rentrée sont notamment de renforcer le groupe d'adultes, par l'arrivée de nouveaux joueurs afin de diversifier son public.

Un verre de l'amitié a ensuite permis aux participants de clôturer la séance.

Notre association organisera une après-midi de découverte : le dimanche 29 août 2021, à la Salle des Fêtes d'Upie, dès 13h30

Venez découvrir ce sport si convivial et surtout accessible à tous, que vous soyez débutant ou confirmé. Une initiation sera d'ailleurs proposée à tous les participants qui le souhaiteront lors de cette journée.



Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Sylvia Petitpierre au 06.84.16.95.61 Nous vous attendons nombreux et vous proposerons des collations tout au long de cette journée. Bel été à toutes et à tous.

L'équipe d'Upie Tennis de Table

La 3ème édition du concours national de chien de berger est en préparation.

Les bénévoles s'activent....

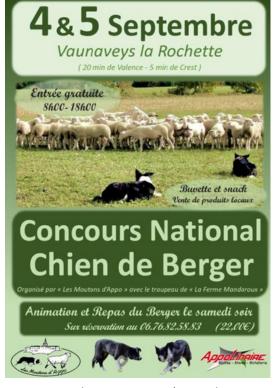
Le concours aura lieu les 4 et 5 septembre 2021 à Vaunaveys-La-Rochette grâce aux brebis de la ferme Mandaroux.

Le samedi verra évoluer les concurrents de niveau 1 (débutants) et 2 (intermédiaires) ; le dimanche, les concurrents de niveau 3 recherchant un pointage pour une sélection au championnat de France 2022 seront prêts à s'affronter dès 8h du matin.

Durant ces 2 jours les parcours seront commentés afin de permettre à chacun de comprendre cette discipline cynopastorale faisant un lien entre le plaisir d'évoluer avec son chien et l'utilité de celui-ci au sein des exploitations agricoles.

Le samedi soir rassemblera concurrents, amis et gourmands pour une soirée avec animation autour du repas concocté par notre berger.

Tout au long de ces 2 jours, il vous sera possible de vous régaler des produits de la ferme, sandwichs et autres gourmandises sucrées.



Renseignements et réservations : 06 76 82 58 83 Entrée gratuite

Sécurité des biens et des personnes.

Dans le cadre d'une collaboration étroite avec la gendarmerie, la mairie a mis en place un système d'alerte permettant d'étre informé de tout acte d'incivilité observé sur la commune.

Pour nous aider dans cette tâche, nous vous demandons de nous faire part de tout incident dont vous seriez témoin.

Vous pouvez le faire à l'aide de votre fiche incident ou sur simple lettre que vous mettez dans la boîte de la mairie ou remettez au personnel de la mairie pendant les heures d'ouverture.

Il est également dans les prérogatives du citoyen de solliciter les forces de l'ordre pour la réalisation de patrouilles sur le lieu de leur domicile, pendant leur absence. Pour cela vous pouvez vous adresser soit à la mairie, soit directement à la Gendarmerie de Chabeuil par courrier ou via le 17.

Commission Sécurité ><----><----><

FICHE D'INCIDENT

Date :	Heure des faits :	
Nom du (des) témoin	n(s):	
Lieu:		
	es concernées :	
Leur(s) attitude(s):_		
Les faits :		

Intervention du (des) témoin(s)? oui ou non

Plan Communal de Sauvegarde : exercice de gestion de crise

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde, débuté depuis mars 2021, un exercice de gestion de crise a été réalisé le mardi 6 juillet.

Organisé et animé par Solène Roucour (stagiaire), Bénédicte Faure (Valence Romans Agglo) et Gérard Thévenet (membre de la commission PCS), les élus et employés communaux participant à l'exercice, ont dû gérer un scénario de crise.

Pour faire écho à la tempête de neige de novembre 2019, les participants ont dû gérer fictivement l'évacuation d'une trentaine de personnes bloquées dans un lotissement sans eau ni électricité durant une tempête de neige. L'objectif a été de les évacuer à la salle des fêtes pour qu'ils aient accès à un ravitaillement (nourriture, boisson et produit d'hygiène) et se réchauffer.

Solène Roucour Stagiaire









L'objectif est de réaliser des exercices de gestion de crise le plus régulièrement possible sur différents types de risques naturels (tempête de vent, séisme, inondation, feu de forêt...) ou technologiques, afin que la commune soit en capacité de s'organiser et de gérer une future crise au mieux.





UNE PUZZLETHÈQUE À LA MÉDIATHÈQUE

Avis aux amateurs de puzzle!

Un nouveau divertissement vous attend à la médiathèque pour cette rentrée : la création d'une puzzlethèque!

Le principe sera le même qu'avec les livres voyageurs ou la grainothèque : dépôts de puzzle par des passionnés afin que d'autres puissent en profiter et la possibilité de découvrir d'autres puzzles, sans encombrer ses placards!

La puzzlethèque est située dans la salle informatique de la médiathèque, n'hésitez pas à demander à l'accueil.. FERMETURE ANNUELLE ET POUR TRAVAUX DU 21 JUILLET AU 30 AOÛT 2021. RÉOUVERTURE LE MARDI 31 AOÛT À 16H



Vous qui êtes amoureux des fleurs, qui cultivez un potager ou quelques herbes aromatiques n'oubliez pas de recueillir vos graines afin d'enrichir notre nouvelle grainothèque inaugurée en mars 2021! Vous pouvez tout au long des saisons nous apporter vos semences que nous mettrons à la disposition de tous nos amis les jardiniers

Spectacle Lumière! Histoire d'une hors-la-loi Jeudi 7 octobre à 20h à la médiathèque d'Upie

Et si vous deveniez Lumière ? Osez le voyage avec Barthélémy Champenois, chercheur cycliste en méta-science ! Spectacle scientifico - burlesque, création art-science 2018 de la Cie du Gravillon

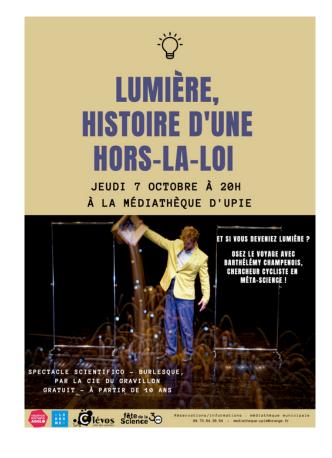
Seul sur scène, Nicolas Prugniel, dans la peau de Barthélémy Champenois, se pose cette fois des questions sur la lumière et ses mystères.

Imaginez un monde où tout un chacun serait en capacité de se déplacer sous forme de lumière. Donc à la vitesse de la lumière!

Imaginez alors qu'il suffise d'une fraction de seconde pour vous retrouver à l'autre bout de la planète. 1,25 seconde pour aller faire un tour sur la lune, 8 minutes et 18 secondes pour aller vous dorer la pilule sur le soleil.

Maintenant, sachez que ce monde est NOTRE monde. Avec humour et un brin de folie, Barthélémy nous fait voyager avec lui de l'antiquité à nos jours, illustre avec quelques " pas grand-chose" des expériences scientifiques de génies et partage ses trouvailles, ses hésitations, ses idées et celles des autres qui ont fait avancer la science et les consciences.

A ne pas manquer!



ORGANISÉ PAR LE TRAIN THEATRE

CHANSON DU MONDE ET CINEMA À LA SALLE DES FÊTES

À 20H30 - MAYA KAMATY LE 24 JUILLET A UPIE

Places limitées et sur réservation à la billetterie du Train Théâtre 04 75 57 14 55



A 22H: PROJECTION VIDÉO

A LA RENCONTRE DE 4 JEUNES CHANTEURS QUÉBÉCOIS

Buvette sur place

Gratuit tout public à partir de 8 ans



WWW.TRAIN.THEATRE.FR

RENSEIGNEMENTS: CAP / RÉGIE SPECTACLE UPIE: 06 75 04 06 81



BONNES VACANCES !!!